

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Non applicable.

Emploi de la substance / de la préparation

Revêtement en caoutchouc multifonctions

Adhère au métal, bois, verre, pierre, caoutchouc, béton, tissu, corde, carbone, fibre de verre, tissu, laine de verre - isolés au caoutchouc reste flexible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Plasti Dip® Deutschland GmbH
Dalbergstraße 18
D-63739 Aschaffenburg

Tel.: +49 (0) 6021-58399-0
Internet: www.plastidip.de

Service chargé des renseignements: Geschäftsführung

E-Mail: info@plastidip.de

Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison Mayence: +49 (0) 6131-19240 (24h)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger GHS02, GHS07, GHS09

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

(suite de la page 1)

Conserver hors de la portée des enfants.

Conseils de prudence

- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges
Description:

 Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
 Solvant naphta, la teneur en benzène <0,1%

Composants dangereux:

CAS: 64742-89-8 EINECS: 265-192-2	solvant naphta aliphatique léger (pétrole) Xn R65 Asp. Tox. 1, H304	25-50%
CAS: 142-82-5 EINECS: 205-563-8	heptane Xn R65 Xi R38 F R11 N R50/53 R67 Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène Xn R20/21 Xi R38 R10 Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	10-25%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0	butanone Xi R36 F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène Xn R20 F R11 Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H332	2,5-10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours
Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

(suite de la page 2)

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.
Retirer les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Utiliser des appareils résistant aux solvants.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

(suite de la page 3)

Tenir à l'abri de la chaleur.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Une bonne ventilation dans les chambres de stockage.

Conserver le récipient bien fermé et.

Indications concernant le stockage commun:

La fiabilité d'un stockage commun avec des produits appartenant à d'autres classes de stockage doit être vérifiée.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****142-82-5 heptane**VME (France) Valeur momentanée: 2085 mg/m³, 500 ppmValeur à long terme: 1668 mg/m³, 400 ppmIOELV (EU) 2085 mg/m³, 500 ppm**1330-20-7 xylène**VME (France) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

Peau

78-93-3 butanoneVME (France) Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppmValeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm

risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppmValeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm**100-41-4 éthylbenzène**VME (France) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 884 mg/m³, 200 ppmValeur à long terme: 442 mg/m³, 100 ppm

Peau

DNEL Aucune information.**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

filtre A

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

(suite de la page 4)

Protection des mains:

Gants doivent répondre à la norme correspondante EN 374.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Nitrile: Epaisseur environ 1,5 mm; temps de rupture min > 120

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs**Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Voir la section 6 et 12 pour plus d'informations.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	De type solvanté
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	79 - 141°C

Point d'éclair -23°C**Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.**Température d'inflammation:** 215°C**Température de décomposition:** Non déterminé.**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.**Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,6 Vol % (naptha)
Supérieure:	7,0 Vol % (naptha)

Pression de vapeur à 20°C: 104 hPa**Densité:** Non déterminée.**Densité relative** Non déterminé.**Densité de vapeur.** Non déterminé.**Vitesse d'évaporation** Non déterminé.**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Pas ou peu miscible**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.**Viscosité:****Dynamique:** Non déterminé.**Cinématique:** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGUMMI**Autres informations**(suite de la page 5)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité**Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.**Indications complémentaires:** Possibilité de formation de gaz irritant en cas d'échauffement.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques**Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**

Les vapeurs de solvants peuvent causer de l'air au-dessus du seuil pour la santé tels que irritation des muqueuses et du système respiratoire, le foie, les reins et le système nerveux central. Les signes et symptômes comprennent des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans certains cas extrêmes, l'inconscience. Les solvants peuvent provoquer ces effets par absorption cutanée. Contact prolongé ou répété avec le produit peut causer le dégraissage de la peau et ne peut pas causer des dommages de contact allergique et / ou d'absorption. Les éclaboussures de solvants peuvent causer des irritations et des dommages réversibles.

Indications toxicologiques complémentaires:

La classification a été effectuée avec des méthodes de calcul pour les préparations conformément au règlement (CE) 1272/2008.

Il n'y a pas de données toxicologiques.

12 Informations écologiques

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**Comportement dans les compartiments de l'environnement:****Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Toxique chez les poissons.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGUMMI

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

14 Informations relatives au transport

No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1139

Nom d'expédition des Nations unies

ADR

SOLUTION D'ENROBAGE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dispositions spéciales 640D

IMDG

COATING SOLUTION (HEPTANES), MARINE POLLUTANT

IATA

COATING SOLUTION

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



**Classe
Étiquette**

3 Liquides inflammables.
3

IMDG



**Class
Label**

3 Flammable liquids.
3

IATA



**Class
Label**

3 Flammable liquids.
3

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

II

Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane

Marine Pollutant:

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler:

33

No EMS:

F-E,S-E

Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 28.02.2012

Version 2

Révision: 28.02.2012

Nom du produit: PLASTI DIP® FLÜSSIGGUMMI

(suite de la page 7)

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)**

5L

Code de restriction en tunnels

D/E

15 Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales:****Indications sur les restrictions de travail:** Aucune autre information.**Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**